

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving Public Works & Government Services
Canada/Réception des soumissions Travaux publics et
Services gouvernementaux Canada
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax,(N.E.)
B3J 1T3
Halifax
Bid Fax: (902) 496-5016

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Real Property Contracting
1713 Bedford Row
P.O. Box 2247/C.P.2247
Halifax, N.S./Halifax, (N.E.)
B3J 3C9
Halifax

Title - Sujet BEDFORD ROW EXTERIOR MASONRY	
Solicitation No. - N° de l'invitation E0225-133381/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client 20133381	Date 2013-06-28
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$PWA-110-4991	
File No. - N° de dossier PWA-2-68138 (110)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-07-18	Time Zone Fuseau horaire Atlantic Daylight Saving Time ADT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Collier, Susan	Buyer Id - Id de l'acheteur pwa110
Telephone No. - N° de téléphone (902) 496-5350 ()	FAX No. - N° de FAX (902) 496-5016
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Amendement 002 est délivré à répondre aux questions des soumissionnaires potentiels:

Question 1

Du cadre de référence, on fait référence à la partie DDP1.3 (Calendrier) 2.8, qui est supposée indiquer la durée de l'étape de construction. L'information ne semble pas être incluse, quoiqu'il se trouve, juste avant la partie DDP1.3, une liste de la durée des étapes. La construction ne semble toutefois pas être déterminée, autrement que pour dire qu'elle doit être achevée d'ici le 31 mars 2017. Il serait utile de savoir quelle est la durée présumée de construction.

Réponse 1

La date de fin de la construction est le 31 mars 2017 et le calendrier des activités qui précéderont la fin est donné du tout début jusqu'à la construction. La seule variable est la sélection de l'expert-conseil qui inclut le processus de demande de proposition devant finir le 18 juillet 2013 et l'examen des propositions, la sélection de l'expert-conseil et la notification qui doivent prendre de quatre à six semaines.

Question 2

Au point 7.3.1, on lit ce qui suit :

" si les capteurs muraux ont été inclus dans la conception, en décrire l'utilisation et l'entretien permanent "

Comme je n'ai pas pu trouver une autre référence aux capteurs dans le cadre de référence, il semble y avoir une certaine ambiguïté en ce qui concerne ce point comme exigence.

Réponse 2

La question fait référence à l'énoncé trouvé dans la partie SR-7 MISE EN SERVICE, à la 11e puce de la deuxième liste à puces de la partie 7.3.1 :

" si les capteurs muraux ont été inclus dans la conception, en décrire l'utilisation et l'entretien permanent ";

La surveillance au moyen de capteurs muraux pourrait être un extrait de l'étape d'examen du SR-1, mais ce n'est pas un extrait exigé.

Question 3

Une des exigences est de réserver de l'équipement d'accès pour faire l'inspection de garantie et d'en assumer les frais. Il est difficile de déterminer à l'avance les coûts; nous demandons qu'une provision soit prévue dans le cadre de référence pour que tous les auteurs de proposition utilisent la même valeur, ou que TPSGC assume les frais directement comme pour les inspections initiales.

Réponse 3

Voir " Services; SR 6 - Administration de la construction et du contrat; 6.2.24 Détails - Prise en charge et garantie "

- 4e paragraphe de la liste à puces : Supprimer " et de payer pour des appareils élévateurs aux fins d'inspection "

Question 4 :

On suggère qu'un programme de surveillance instrumentée fasse partie du programme d'entretien à long terme. Est-ce que cela doit être inclus dans la " porté des travaux " des consultants? Le cas échéant, il serait préférable que la section portée des travaux soit plus détaillée (p. ex., combien de capteurs, une station météorologique est-elle requise, etc.) ou que cette activité soit menée séparément.

Réponse 4 :

Bien que les capteurs muraux et d'autres systèmes de surveillance puissent constituer des extrants suggérés pour l'examen des consultants, il n'est pas proposé que la surveillance à long terme de ces systèmes fasse partie de la " porté des travaux " des consultants.

Question 5 :

Nous constatons que les sections 3.2.5 Gestion des services et 3.2.4 Compréhension du projet doivent se limiter à trois pages. Il nous semble que ces restrictions ne permettent pas de fournir toute l'information demandée.

Réponse 5 :

Au deuxième paragraphe (3.2.4) et au troisième paragraphe (3.2.5) : supprimer " Utiliser un maximum de trois (3) pages. "

La limite de pages pour les sections est flexible, pour autant que vous ne dépassiez pas la limite de 45 pages.

Question 6 :

Pour la section 3.2.5 Gestion des services : il est probable qu'un organigramme, un plan de travail et un calendrier demanderont jusqu'à cinq pages. En plus de la description des autres éléments d'information demandés. Nous croyons qu'un total de neuf ou dix pages est nécessaire pour répondre efficacement à cette exigence.

Malgré les modifications demandées, nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire d'augmenter le total de 45 pages pour l'ensemble de la proposition.

Réponse 6 :

SR 3.2.5 Gestion des services :

Au troisième paragraphe : supprimer " Utiliser un maximum de trois (3) pages. "

La limite de pages pour les sections est flexible, pour autant que vous ne dépassiez pas la limite de 45 pages.

Question 7 :

Nous avons remarqué ce qui suit concernant la traduction des documents de construction :

- Les documents contractuels de construction seront produits en anglais. Ils seront traduits vers le français après l'acceptation par TPSGC de chaque document de construction. L'expert-conseil devra peut être revoir la traduction au fur et à mesure de l'avancement des travaux.
- Dans le calendrier soumis avec la description de projet, la seule mention de la traduction est le fait que les documents traduits seront soumis avec les documents achevés à 100 %. Veuillez clarifier.
- Selon notre expérience, la traduction n'est soumise qu'avec les documents de construction achevés à 100 % et ne se fait pas progressivement avec chaque soumission. Veuillez confirmer.

Réponse 7 :

La traduction est traitée à l'annexe A, Description du projet; Services requis; SR-4 Documents de construction.

Voir SR-4.2.1 Généralités :

2e paragraphe : Enlever " Ils seront traduits ... au fur et à mesure de l'avancement des travaux. "

Voir la réponse 8 pour les changements à l'exigence de la traduction des documents achevés à 100 % à l'annexe A, Description de projet, 1.5 Calendrier.

Question 8:

Dans la DDP, les estimations sont requises comme suit : catégorie C pour les SR2, catégorie B pour les SR3 et catégorie A pour les SR4. Il s'agit de la séquence usuelle de soumission des estimations à laquelle nous sommes habitués.

- Dans le calendrier fourni avec la description de projet, on ne mentionne que des estimations de catégorie B, et on mentionne aussi des estimations mises à jour.

- Nous vous demandons de bien vouloir clarifier ces deux descriptions, et aussi d'indiquer si des versions mises à jour des estimations de catégorie B sont requises avant la soumission des estimations de catégorie A.

Réponse 8 :

Voir Description du projet; 1.5 Calendrier. Réviser comme suit :

SR-2: Supprimer " estimation de catégorie B ". Remplacer par " estimation de catégorie C ".

Achèvement à 33 % : Insérer " mise à jour " après " estimation de catégorie B ".

Achèvement à 100 % : Supprimer " Traduction et estimation de catégorie B mise à jour ".

Remplacer par " Estimation de catégorie A nécessaire.

Note : Il n'y a pas de changement à l'achèvement à 66 % et à l'achèvement à 99 % dans le calendrier. Les deux nécessitent des estimations de catégorie B.

Les estimations de construction sont traitées à l'annexe A, Description de projet; Services requis; SR-4 Documents de construction. Réviser le SR-4.2.1 comme suit :

Le 7e paragraphe qui commence par " Un stade d'achèvement à 99 % " : Supprimer " Une estimation de catégorie A est nécessaire ". Remplacer par " Une estimation de catégorie B mise à jour est nécessaire ".

Le 8e paragraphe qui commence par " Un stade d'achèvement à 100 % ". Supprimer " L'estimation de catégorie B est mise à jour ". Remplacer par " L'estimation de catégorie A est soumise ".

Question 9 :

Les limites de page pour chaque section semblent donner, lorsqu'on les additionne, un total beaucoup moins élevé que la limite globale de 45 pages, à moins de mettre beaucoup de curriculum vitae, qui formeraient alors une partie disproportionnée du tout. Est-il possible que les limites par section ne portent que sur le texte, et que les graphiques/les photos soient en sus? Ou les limites de pages par section sont-elles assez flexibles à condition que nous respections la limite globale des 45 pages?

Réponse 9 :

Les limites des pages des sections sont flexibles à condition de ne pas dépasser la limite globale des 45 pages.

Question 10 :

Est-ce que des ancrs sont insérées dans chaque pierre?

Réponse 10 :

Autour de l'annexe de 4 étages, presque chaque pierre est fixée par des ancrs au mur de fond en ciment.

Question 11 :

Est-ce qu'il y a des restrictions concernant l'équipement utilisé pour l'accès durant l'enquête?

Réponse 11 :

TPSGC n'imposera aucune restriction. Les experts-conseils recommanderont l'équipement optimal à utiliser pour respecter les restrictions du site et les exigences de la ville.

Question 12 :

Les documents nécessaires pour l'appel d'offres visant à sélectionner un entrepreneur aux fins de l'enquête SR-1 doivent-ils être produits en français et en anglais?

Réponse 12 :

Non, seuls des documents en anglais sont requis.

Question 13 :

L'expert-conseil est-il responsable de fournir des enregistreurs de données pour surveiller les conditions environnementales durant le contrat de construction?

Réponse 13 :

Non, la fourniture de l'équipement de surveillance n'est pas la responsabilité de l'expert-conseil. Toutefois, comme l'indique la DP, l'expert-conseil aura la responsabilité de surveiller la conformité aux conditions environnementales dans les limites précisées, au moyen d'enregistreurs de données fournis par d'autres.

Précision concernant les travaux hivernaux :

Les travaux de construction seront permis en hiver dans la mesure où les conditions environnementales requises peuvent être maintenues.

Précision concernant l'accès aux modifications :

Achats et ventes Canada fonctionne différemment de MERX en ce qui concerne la responsabilité des proposants de recueillir toutes les modifications à la DP. Achats et ventes Canada n'avise pas les soumissionnaires potentiels lorsque de nouvelles modifications sont publiées. Il incombe aux proposants de veiller à ce qu'ils aient l'information la plus à jour relative à ce projet affichée sur le site d'Achats et ventes Canada.

"Acheter et vendre le Canada fonctionne différemment de MERX à l'égard de la responsabilité du soumissionnaire de rassembler toutes les modifications apportées à la DP. C'est la responsabilité du soumissionnaire pour s'assurer qu'ils ont les dernières informations liées à ce projet depuis le Achat et Vente de site du Canada."

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES